



académie
Rennes



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

➔ Communiqué de presse

Convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif

Dans le cadre de la cérémonie d'ouverture du forum régional "100 femmes 100 métiers" au Quartz à Brest, l'académie de Rennes signera **mercredi 17 novembre 2010** une actualisation de la Convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, avec la préfecture de la région Bretagne, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, (DRAAF), le conseil régional de Bretagne et les quatre conseils généraux bretons.

La Convention sera signée par Alain Miossec, recteur d'académie ; Pascal Mailhos, préfet d'Ille-et-Vilaine, représentant le préfet de région ; Louis Biannic, directeur régional de la DRAAF ou son représentant ; Gaëlle Abily, vice-présidente du conseil régional, représentant le président du conseil régional, Christine Orain, conseillère générale, représentant le président du conseil général des Côtes d'Armor ; Pascale Mahé, vice-présidente, représentant le président du conseil général du Finistère, Didier Le Bougeant, vice-président représentant le président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, et le président du conseil général du Morbihan.

➔ Pourquoi une convention ?

Cette convention s'inscrit dans la continuité de celle signée en mars 2005 et l'élargit en associant désormais les quatre conseils généraux. Elle vise à renforcer le travail en réseau sur l'ensemble du territoire breton, au plus près des écoles et des établissements. Le partenariat contribuera à améliorer la connaissance des initiatives de chacun pour un meilleur partage des compétences et des ressources, ainsi qu'un meilleur essaimage des bonnes pratiques.

Les axes de travail sont les suivants :

1- Faire de l'école le lieu où s'apprend l'égalité des sexes

Il s'agit d'un travail éducatif, complémentaire d'actions de prévention des violences sexistes ou sexuelles. La place relative des femmes et des hommes dans la société s'est profondément transformée ces 50 dernières années. Ces transformations sont à accompagner pour que filles et garçons les intègrent positivement, disposent de repères et soient en mesure de prolonger le mouvement d'émancipation.

2- Donner aux filles et aux garçons une égale ambition scolaire

Etre fille ou garçon conditionne toujours largement les choix d'orientation scolaire et professionnelle. Ainsi en 2010, parmi les candidats à un bac professionnel des domaines de la production, on comptait 9% de filles et dans les domaines des services, 39% de garçons. Si les filles représentent 47% des nouveaux bacheliers scientifiques, elles ne sont que 32% des effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques. (2009, public).

3- Intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des acteurs et actrices du système éducatif

Des actions spécifiques comme l'opération "100 femmes 100 métiers", dans le cadre de laquelle est organisée cette signature, sont nécessaires. Mais c'est au quotidien, dans la gestion de la classe ou de la cour, les programmes des disciplines, les manuels scolaires, les règlements intérieurs... que l'action éducative doit s'inscrire.

Si vous souhaitez davantage de précisions vous pouvez contacter **Nicole Guenneuguès**, chargée de mission égalité filles-garçons au 02 99 25 11 38.

